

## **Intitulé du CES : « Evaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation »**

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

### **✂ Rôle et missions :**

Le rôle du CES est de formuler des avis scientifiques indépendants sur des questions relatives à l'évaluation des risques pour la santé humaine (population générale incluant des populations sensibles : enfants, femmes enceintes etc. et population professionnelle) consécutifs à une exposition à des substances chimiques contenues ou libérées par des produits de consommation courante (produits ménagers, détergents...) et/ou des articles (jouets, textiles, protections intimes...).

Deux groupes de travail seront rattachés au CES portant sur les thématiques suivantes : vigilance des produits chimiques, produits du tabac et du vapotage.

Dans le cadre de ses travaux, ce CES pourra être amené à collaborer avec les CES de l'Agence en charge de l'expertise sur les produits chimiques (Reach, valeurs sanitaires de références).

### **✂ Composition et fonctionnement du CES :**

Les membres du CES seront nommés par le directeur général pour un mandat de 3 ans, après avis du Conseil Scientifique.

Le CES sera composé d'une vingtaine de membres, dont un président et un vice-président désignés parmi ses membres.

Le CES « Produits de consommation » se réunit en séances plénières à raison de 6 à 8 séances par an d'une ou de deux journées.

Les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de certaines parties des rapports et une relecture critique des documents.

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent des domaines suivants :

- connaissance des produits, usages ;
- connaissance des substances chimiques et des matériaux ;
- méthodes d'analyse ;
- évaluation des expositions (scenarios d'exposition, modélisation des expositions) ;
- caractérisation des risques ;
- analyse du cycle de vie, recyclage, traitement des déchets.

Les compétences spécifiques recherchées sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées pour la constitution d'un comité d'experts spécialisés ».